



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 18 décembre 2015

N° 2015-858

Convocation du 11 décembre 2015

Aujourd'hui vendredi 18 décembre 2015 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, M. Alain CAZABONNE, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Alain DAVID, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Michel HERITIE, M. Michel VERNEJOUL, M. Max COLES, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Josiane ZAMBON, Mme Andréa KISS, M. Jean-Pierre TURON, M. Kévin SUBRENAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Erick AOUZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, Mme Frédérique LAPLACE, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHaire, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOYE, M. Noël MAMERE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Brigitte TERRAZA à M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE
M. Alain TURBY à M. Patrick PUJOL
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY
M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Chantal CHABBAT
M. Didier CAZABONNE à M. Alain CAZABONNE
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Solène CHAZAL
Mme Brigitte COLLET à Mme Anne WALRYCK
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Emmanuelle CUNY
Mme Magali FRONZES à Mme Dominique IRIART
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Christine BOST à M. Serge TOURNERIE à partir de 11h50
M. Alain DAVID à M. Jean-Pierre TURON à 12h45
M. Jacques MANGON à M. Patrick BOBET jusqu'à 12h
M. Noël MAMERE à M. Gérard CHAUSSET à partir de 12h15
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Dominique ALCALA à partir de 11h
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 11h40
Mme Andréa KISS à Mme Véronique FERREIRA à partir de 11h35
M. Erick AOUZERATE à Mme Maribel BERNARD à partir de 11h30
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Gérard DUBOS à partir de 11h45
M. Nicolas BRUGERE à Mme Virginie CALMELS à partir de 12h10
M. Jean-Louis DAVID à M. Michel DUCHENE à partir de 11h
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 12h
M. Arnaud DELLU à M. Michel VERNEJOUL à partir de 11h30
M. Jacques GUICHOUX à Mme Béatrice De FRANCOIS à partir de 12h
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 12h30
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h
Mme Anne-Marie LEMAIRE à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 12h30
M. Pierre LOTHaire à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h15
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à partir de 12h30
M. Fabien ROBERT à M. Marik FETOUH à partir de 11h
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 12h
Mme Gladys THIEBAULT à M. Eric MARTIN à partir de 12h
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Michel HERITIE à partir de 12h30
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Marie-Hélène VILLANOYE à partir de 12h20

EXCUSE(S) :

Madame Martine JARDINE.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jacques COLOMBIER jusqu'à 10h et à partir de 12h30

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 18 décembre 2015	Délibération
	Pôle développement durable et rayonnement métropolitain Direction des entreprises et de l'attractivité	N° 2015-858

**Bègles Hourcade - Réalisation de travaux de VRD - Groupement des éleveurs girondins - Participation
- Offre de concours - Adoption - Autorisation**

Monsieur Max COLES présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la délibération du Conseil de communauté n°2014/0017 du 17 janvier 2014 et au contrat de co développement 2012/2014 signé avec la ville de Bègles, Bordeaux Métropole a programmé des travaux pour l'amenée des réseaux voirie, réseaux divers (VRD) :extension eaux usées, eau potable, gaz, électricité, eaux pluviales, haut débit, à Bègles sur la zone Hourcade Nord.

Ces travaux, d'un montant estimatif de 391 076 € TTC sur la zone concernée, vont desservir notamment le terrain d'assiette (6 201 m²) d'un futur abattoir d'initiative privée.

Le Groupement des éleveurs girondins (GEG) et sa filiale la société « les éleveurs girondins abattage » sont en effet porteurs d'un projet concernant la réalisation d'un abattoir d'une capacité de 650 tonnes à Bègles, sur le secteur Hourcade nord.

La société a obtenu, pour ce projet d'une superficie de bâti de 850 m² un permis de construire le 26 décembre 2012 ayant fait l'objet d'une prorogation. L'acquisition du terrain est en cours auprès de SNCF Réseau.

Le GEG et sa filiale se sont révélés intéressés par la réalisation de ces travaux publics, qui desservent le terrain d'assiette de leur construction. Ils proposent donc de contribuer à leur financement par l'octroi à la Métropole d'une offre de concours.

Le GEG a donc proposé à Bordeaux Métropole, à travers sa filiale la société « les éleveurs girondins abattage », une participation au financement de ces travaux publics sous la forme d'une offre de concours d'un montant de 133 000 € représentant 34 % des travaux publics programmés.

Il semble opportun que Bordeaux Métropole accepte cette offre.

Les modalités retenues sont les suivantes :

- Dans l'éventualité où le montant des travaux serait inférieur au montant prévu, un réajustement serait effectué lors du règlement du solde.
- Ce montant fera l'objet d'un paiement échelonné, conformément au calendrier proposé par la société et dans les conditions définies par le protocole d'accord ci-joint.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L5217-2,

VU la délibération n°2014/0017 du 17 janvier 2014 portant décision de faire les travaux de desserte en voirie et réseaux sur le secteur de Hourcade nord,

VU le contrat de co développement signé avec la ville de Bègles, pour la période 2012/2014,

VU la proposition de participation aux travaux de desserte VRD adressée par la société « les éleveurs girondins abattage » le 23 octobre 2015,

CONSIDERANT que la société « les éleveurs girondins abattage » souhaite apporter de manière volontaire sa contribution financière à la réalisation par la Métropole de travaux de voirie et réseaux sur le secteur de Bègles Hourcade où elle développe un projet d'abattoir privé, via une offre de concours

DECIDE

Article 1 : d'autoriser M. le Président à signer l'offre de concours avec la SAS les éleveurs girondins abattage, filiale du GEG, relative au versement d'une participation évaluée à 133 000 € pour les travaux de desserte VRD du terrain d'assiette de son projet d'abattoir privé sis à Bègles dans le secteur Hourcade, selon les modalités prévues à la convention ci-annexée.

Article 2 : La recette sera imputée au chapitre 13, compte 1328 fonction 61 sur les exercices 2018 et suivants.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 18 décembre 2015

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 29 DÉCEMBRE 2015	Pour expédition conforme, le Conseiller délégué,
PUBLIÉ LE : 29 DÉCEMBRE 2015	Monsieur Max COLES